



Bruxelles, mercredi 18 mars 2020

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

**COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
PROCÈS VERBAL DU COLLÈGE RÉUNI
DU MERCREDI 18 MARS 2020**

Etaient Présents :

Monsieur Rudi VERVOORT

Président du Collège Réuni compétent pour la coordination de la politique du Collège Réuni

Monsieur Alain MARON

Membre du Collège Réuni compétent pour la politique de la Santé et la politique de l'Action sociale

Madame Elke VAN DEN BRANDT

Membre du Collège Réuni compétent pour la politique de la Santé et la politique de l'Action sociale

Monsieur Bernard CLERFAYT

Membre du Collège Réuni compétent pour les prestations familiales, la fonction publique, les finances, le budget, les relations extérieures et le contrôle des films

Monsieur Sven GATZ

Membre du Collège Réuni compétent pour les prestations familiales, la fonction publique, les finances, le budget, les relations extérieures et le contrôle des films

Monsieur Eric MERCENIER

Directeur de Cabinet du Président du Collège réuni

1 Coronavirus – Demande à l'Assemblée Réunie de la Commission communautaire commune de doter le Collège Réuni de pouvoirs spéciaux (COCOM-RV-25.6949)

Décision:

Accord.

Le Collège Réuni :

- Adopte la présente note, affirmant sa volonté de demander à l'Assemblée Réunie de la Commission communautaire commune de l'habiliter à légiférer par arrêtés de pouvoirs spéciaux ;
- Approuve le contenu du projet de proposition d'ordonnance joint à la présente.

La présente décision est de notification immédiate.

Le Secrétaire,

Eric MERCENIER